

Finistère

Penn Ar Bed



Bulletin trimestriel de la FSU du Finistère

CPPAP: 1022 S 07559	Directeur.rice de publication : Florent Martinie et Sabrina Manuel	Prix : 0,4 €	N° 1
SOMMAIRE Bulletin d'octobre 2022 Page 1: Édito Page 2 et 3: Élections professionnelles Page 3: SNES-FSU : la rentrée Page 4: Émancipation: pour un nouvel éco-système syndical ?	Maison du Peuple 2 Place É.Mazé 29283 BREST CEDEX 71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER Email : fsu29@fsu.fr Site : http://fsu29.fsu.fr Facebook : https://www.facebook.com/fsu29/	07/10/2022	QUIMPER PPDC SITE DE DEPOT P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE



ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE

La Fonction Publique : une idée plus que moderne

Pour la FSU, les services publics et la Fonction publique sont les leviers essentiels d'accès aux droits pour tous et toutes et à une meilleure répartition des richesses. Ils sont au cœur du projet de transformation sociale, solidaire et écologique que nous portons. Cela implique qu'ils soient rendus par des agent-es qualifié-es, titulaires dans le strict respect de la continuité territoriale, la transparence de gestion, le contrôle démocratique et la neutralité des agent.es dans l'exercice de leurs fonctions.

La Fonction Publique est une idée moderne, qu'il faut continuer à défendre. Le statut général des fonctionnaires a été construit pour préserver l'indépendance des fonctionnaires et les protéger contre les pressions, menaces ou tentatives de corruption. Le fonctionnaire est au service de l'intérêt général, responsable devant la nation et n'est pas lié à un employeur au service d'intérêts privés.

Depuis trois décennies, au nom des dogmes néolibéraux, le statut a subi de nombreuses attaques et un coup sévère

avec la promulgation de la loi du 6 août 2019, dite de « transformation de la Fonction publique ». Le paritarisme tel qu'il avait été mis en œuvre à la Libération et renforcé en 1983 permet, grâce à des représentants élus du personnel dans des instances techniques et paritaires, de garantir l'intérêt général.

La FSU continue de rappeler la nécessité de ces instances et leur rôle primordial pour l'équité et la transparence des opérations qui touchent à la carrière des personnels. Les déroulements de carrière, la mobilité, l'appréciation de la valeur professionnelle ou la rémunération des personnels sont désormais soumis à des critères arbitraires et individualisés de performance, entre les mains des hiérarchies locales, au détriment des grilles indiciaires et de la valeur du point d'indice.

Ces nouvelles règles constituent un recul historique majeur et jettent un discrédit et une défiance totale et légitime sur la gestion par l'État de ses personnels.

Du Comité Technique Académique au Comité Social d'Administration Académique : notre droit à être représenté.e.s

Pour la FSU, majoritaire dans les instances académiques et ministérielles, cette refonte traduit une volonté de marginaliser les enjeux de santé, de sécurité et de conditions de travail des personnels.

Les instances de représentation académique, et leurs déclinaisons dans les départements, sont un espace de revendications face à l'administration et de défense des cadres collectifs face aux attaques gouvernementales contre l'Éducation et les agents publics. Grâce à la force collective exprimée par vos suffrages majoritairement en faveur de la FSU lors des élections professionnelles de 2018, vos représentant·es ont pu intervenir et défendre sans relâche vos intérêts dans tous les domaines :

- revalorisations indemnitaires, promotions, mutations, répartition des moyens académiques (bien trop faibles), défense des postes, créations de nouveaux établissements et services,

- offre de formation continue, impact académique de la réforme territoriale, égalité professionnelle femmes-hommes, conditions de travail, hygiène et sécurité.

Défendant les conditions de travail de toutes les catégories de personnels, les élu·es FSU ont œuvré à déconstruire les discours du pouvoir, à revendiquer plus de moyens pour l'Éducation, pour permettre à chaque agent·e de remplir ses missions dans un contexte plus favorable.

Pendant la crise sanitaire nous avons pu dénoncer dans les CHSCT académique et départementaux les

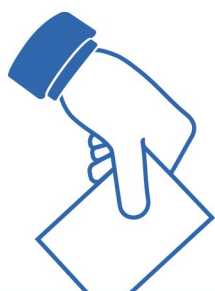
manquements de notre employeur en matière de protection des personnels, de dérives managériales, de failles dans la distribution de matériels (gel, masques, autotests, détecteurs CO2 etc.) et les manques récurrents de cadrage national, illustrés par des matériels réservés à certains personnels et une communication calamiteuse et scandaleuse des protocoles sanitaires.

Les membres du CHSCT suivent tout au long de l'année les signalements que vous pouvez consigner sur les registres Santé et Sécurité au Travail, effectuent des visites d'établissements et de services. Ils réalisent régulièrement des enquêtes après des accidents de service ou des dysfonctionnements dénoncés par les personnels.

Au sein de la nouvelle formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail, la FSU est déterminée à poursuivre la défense des droits des personnels en matière de suivi médical, de sécurité des locaux, de risques psychosociaux mais aussi pour l'égalité femmes-hommes et contre toutes les discriminations.

Dans un contexte politique porteur de régressions pour l'Éducation et pour les services publics, il est primordial de redonner une grande force à vos représentants en votant à nouveau massivement et très majoritairement pour la liste FSU au Comité Social d'Administration de l'Académie de Rennes lors des élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022.

FSU 29



Je
vote



Du 1er au 8 décembre 2022 :

Les personnels titulaires et non titulaires

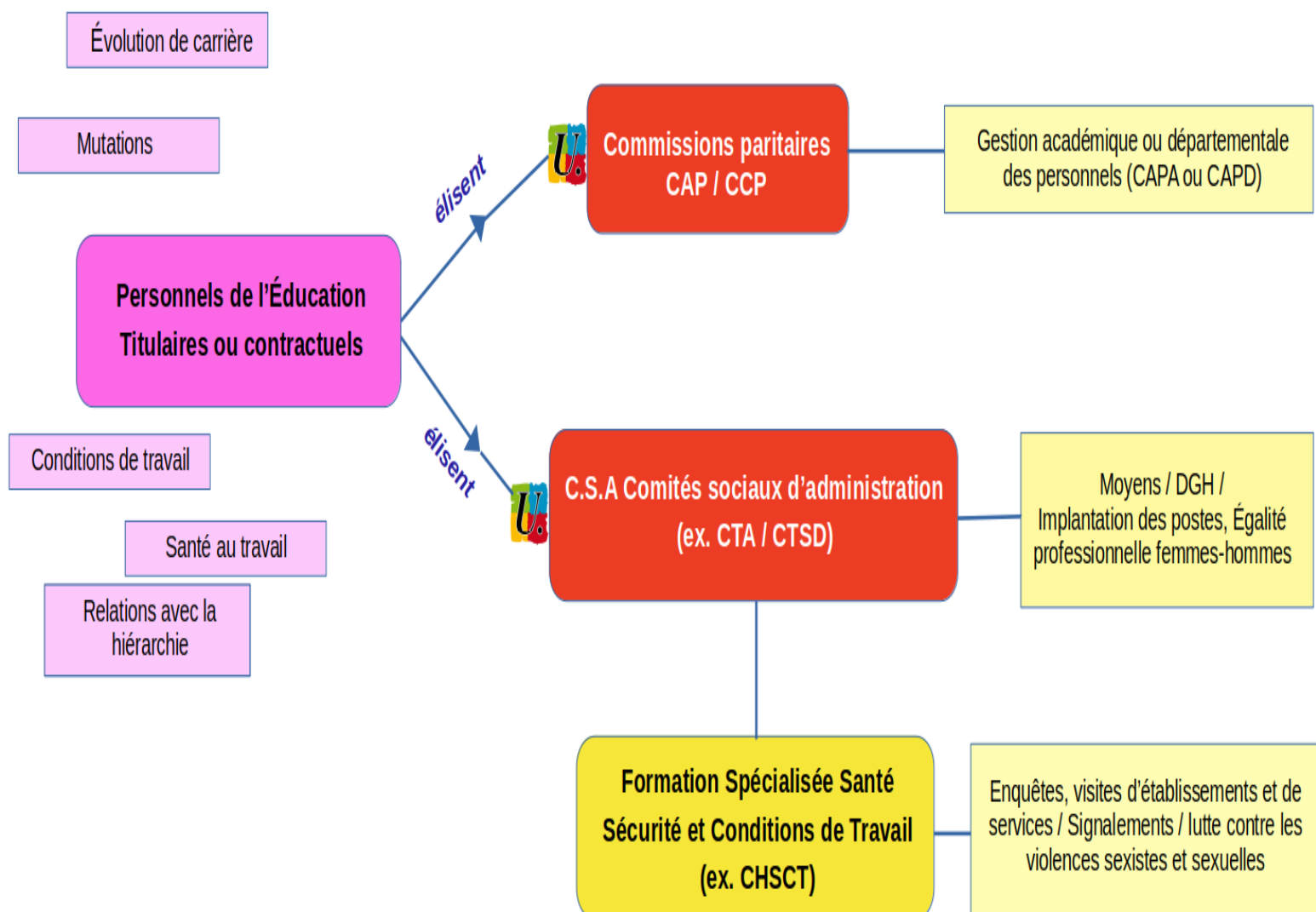
voteront pour élire leurs représentant.e.s au Comité Social d'Administration (CSA) académique, qui regroupera l'actuel Comité Technique Académique (CTA) et le CHSCT-A devenu « Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail » (FS-SSCT).



Je
vote



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS



La rentrée scolaire du 2nd degré

Dans le 2nd degré en collèges et lycée, la rentrée a été plus amère que d'habitude pour les collègues TZR. Beaucoup ont été nommés très tardivement en juillet sur deux voire trois établissements, passant après les stagiaires et fait nouveau, les contractuels !

Après le 14 juillet, impossible pour beaucoup de prendre contact avec les établissements pour préciser leurs vœux d'emploi du temps. Le sentiment de "bouche trou" s'est fait ressentir plus encore que jamais par des collègues frustrés d'être aussi mal considérés par l'administration du rectorat mais aussi dans les établissements. Combien viennent plusieurs fois par

semaine pour 1 heure en matinée, conséquence d'emplois du temps difficilement compatibles sur plusieurs établissements. Le manque de prof à la rentrée est particulièrement visible sur des disciplines qui n'attirent plus comme la technologie, tant les conditions d'exercice de la profession se sont dégradées en quelques années. Ce ne sont que des BMP en service partagés, les postes ayant très souvent été fermés par manque de titulaire sur poste.

L'absence chronique d'AESH dans beaucoup d'établissements du nord au sud du département a été souvent signalée. Beaucoup d'entre eux n'ont pas

souhaité renouveler leur contrat étant donné les conditions lamentables de salaire sans aucune perspective à venir. C'est aussi les conditions de travail qui par les PIAL, sont devenues épouvantables: un saupoudrage de quelques heures sur plusieurs élèves notifiés, ne permettant nullement d'apporter le soutien nécessaire aux élèves et un quota d'heures insuffisant qui ne respecte pas les notifications. Les PIAL ne sont que des outils de gestion de manque de personnel comme cache-misère qui tourne à l'écoeuement pour beaucoup de collègues. Nombreux abandonnent sans perspective d'amélioration du salaire, ni de la quotité ni du statut.

Beaucoup de classes ont été fermées en juin, en particulier des 6emes et des classes de 2des: les

effectifs d'élèves par classe étant portés systématiquement au maximum.

Les moyens UPE2A semblent là aussi n'être que du bricolage, surtout avec l'arrivée de réfugiés ukrainiens et sans moyen supplémentaire pour les accueillir dans les établissements.

Enfin, grosses inquiétudes concernant les transports des élèves, en particulier pour des sorties scolaires culturelles ou pour se rendre dans des unités pédagogiques pour élèves allophones. Pour finir, le SNES29 craint fort que des projets de voyages scolaires soient annulés par raisons financières, crise énergétique oblige.

Yves Pasquet pour le SNES-FSU 29

Pour un nouvel éco-système syndical ?

Le lien est étroit entre crise sociale et écologique et les inégalités sociales se traduisent aussi par une inégalité face aux conséquences des changements climatiques. Alors que celles ou ceux qui comptaient sur leur potager pour alléger la facture des courses s'exposaient à des amendes pour sauver leurs cultures, les projets de mégabassines alimentées par récupération mais aussi par pompage des nappes phréatiques continuent d'avancer. Elles ont pourtant pour but d'alimenter une agriculture intensive qui n'enrichit qu'une minorité d'agriculteurs, d'agricultrices et des banques. L'appel à la sobriété pour les un.es s'accompagne dans les faits d'une absence de mesure voire d'une protection des responsables des gaspillages massifs d'hier et de demain : encore une déclinaison du « en même temps » cher au Président de la République et à sa clique.

L'ampleur des impacts sociaux et écologiques des politiques successives, en France et ailleurs, a mobilisé de manière collective ou individuelle cet été. Les actes destinés à mettre hors service des SUV ou des jacuzzi qui se sont multipliés appellent une solution plus politique au sens large. Cette solution continue de passer pour nous syndicalistes par nos métiers et une réflexion approfondie sur le cadre dans lequel ils s'exercent pour agir. Le développement des Services publics sont une des conditions nécessaires pour enrayer les crises. Passons la liste exhaustive des implications qu'il pourrait y avoir dans chacun de nos secteurs et intéressons nous particulièrement à la question de la manière de lutter contre les incendies de cet été.

Nous sommes évidemment pour l'augmentation des moyens humains et matériels pour les services de lutte

contre les incendies mais l'interrogation sur les facteurs qui ont mené aux situations de cet été fait émerger également la nécessité de traiter les causes de ces incendies. Malgré l'augmentation des températures et les quelques pyromanes mis sur le devant de la scène, c'est toute une gestion des forêts et des espaces naturels, privatisés ou non qu'il faut revoir. Et là aussi, on retrouve comme facteur aggravant la destruction des Services publics avec des pénuries coupables d'agents et de moyens : de la gestion des forêts aux contrôles de l'aménagement des territoires.

Suite aux incendies qui ont eu lieu dans les Monts d'Arrée, des liens et des solidarités entre habitant.es, producteurs et productrices se sont tissés avec des réflexions pour empêcher ou faire face à d'éventuelles récidives. Ces liens sont importants et fragiles, ce qui pose la question de leur structuration. Dans certains pays comme au Brésil, des collectifs locaux se structurent autour des lieux de vie pour prolonger la défense des intérêts matériels et moraux des personnes au-delà de leurs lieux de travail. Syndicats et collectifs s'articulent autour d'une même confédération : la CSP Conlutas. Faire front dans une même structure en tant qu'habitant.e et travailleur ou travailleuse, en articulant syndicats professionnels avec des syndicats de quartiers et territoires, est une piste qu'explore Emancipation par la création et le développement d'un réseau éco-syndicaliste dans la période.

Mathieu André et Serge Da Silva pour Émancipation